

**Département du Doubs
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de VALENTIGNEY**

**Commune de VALENTIGNEY 25700
EXTRAIT n° 2024-11
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 06 mars 2024**

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le 06 mars 2024, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

**Nbre de Conseillers
Municipaux en
exercice : 33**

**Nbre de membres
présents : 26**

**Nbre de suffrages
exprimés : 29**

Présents : MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Denis NEDEZ. Lise VURPILLOT. Jean-Claude HERARD Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER. Martine MICHAUD. Georgette CUENOT. Roland GAMBERI. Catherine PARROT. Elisabeth COQU. Bernard COQU. Armando LOPES. Nourreddine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Anne-Lise GARCIA. Claudia FERNANDES.. Thierry MAILLOT. Marie HUGONIOT. Daniel FERNANDES. Dominique DANGEL Claude-Françoise SAUMIER Pierre MOSSINA. Stéphanie BOURQUIN. Saniyé AKDEMIR. Omar RABEL.

Excusés 3: MM. Arnaud JACQUOT, Gérard PATEREK, Jean-François HEIL.

Absents 4: Mmes MM. Séverine DIRAND, Nadine MERCIER. Valère NEDEY, Jean-Louis RENGGLI.

Pouvoirs 3: Arnaud JACQUOT pouvoir à Anne-Lise GARCIA
Gérard PATEREK pouvoir à Philippe GAUTIER
Jean-François HEIL pouvoir à Pierre MOSSINA.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 29 février 2024

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur HERARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Procès-Verbal de la séance du 13 décembre 2023 est adopté à L'UNANIMITE des voix présentes et représentées.

COTISATIONS ET ADHESIONS 2024

Extrait du registre des délibérations n°2024-11**COTISATIONS ET ADHESIONS 2024**

Monsieur le Maire rappelle que la Ville de Valentigney développe des actions de partenariat avec de nombreux organismes dans divers domaines tels que le développement économique, la culture, le tourisme, le social, la sécurité.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées,

- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur l'adhésion 2024 au **RFVVA** (Réseau Francophone des Villes Amis des Aînés), à la **SEM** (Société d'émulation du Pays de Montbéliard), à l'**AMR25** (Association des maires ruraux du Doubs) et à l'**UFR** (Université ouverte de Franche-Comté).

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à l'engagement des dépenses correspondantes au titre de l'année 2024 pour :

- **Le RFVAA : 350.00 €**, barème de 5 000 à 20 000 habitants, (Pour mémoire : 350.00 € en 2023)
- **La Société d'émulation : 31.00 €** (Pour mémoire : 31.00 € en 2023).
- **L'AMR25 : 150.00 €**, forfait communes de plus de 1 000 habitants.
- **L'UFR : 92.00 €**, soit 50.00 € de droits d'inscriptions à l'Université ouverte + 42.00 € de frais d'adhésion à l'ADAUO (Association pour le développement des activités de l'Université ouverte).

- **DIT** que la présente délibération sera :

- **Transmise** à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

Le Maire,



Philippe GAUTIER

PO